CRÉATION & IMAGE
PARIS

A l'attention de

Monsieur BAN KI-MOON

Secrétaire Général des Nations Unies

NEW YORK, NY 10017

USA

Paris le 28/04/2014

Objet : Renouvellement de l'engagement envers les 10 principes du Pacte Mondial

Honorable Secrétaire Général,

Par cette lettre, je suis heureuse de vous confirmer que notre société Création & Image Paris, renouvelle son engagement pour le soutien du Pacte Mondial des Nations Unies et ses dix principes.

Avec la signature en 2012, du Pacte Mondial, notre volonté est de faire progresser ses principes dans notre domaine d'influence, notamment vis-à-vis de nos clients et fournisseurs.

Nous nous engageons à les faire progresser au sein de la stratégie de notre société dont ils font partie intégrante à tous les niveaux de son organisation.

Notre C.O.P ci-joint matérialise concrètement nos avancements dans nos engagements.

En vous souhaitant une bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente

Claire Besançon

10 RUE ROYALE – 75008 PARIS – TEL +33 (0) 1 53 67 80 00 – FAX +33 (0) 1 47 20 51 76
www.creation-image.com - S.A.S. CAPITAL 152 400 € - RCS PARIS 339 881 088 – NAF 1412Z

CRÉATION & IMAGE
PARIS

ACTIONS DE PROGRES 2013

THEME1 : DROIT DE L'HOMME

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leurs sphère d'influence ; et

Principe 2 : A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

Création & Image Paris respecte les conventions internationales en matière de Droit de l'Homme et les règles et conventions de l'Organisation Internationale du Travail et s'assure que ses fournisseurs et toutes les parties prenantes les respectent aussi.

Nous restons vigilants concernant le respect de ces deux principes dans notre fonctionnement et notre organisation.

Objectifs 2014 :

Réaliser des audits des fournisseurs pour s'assurer qu'ils respectent la charte de déontologie signée.

THEME 2 : CONDITIONS DE TRAVAIL

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaitre le droit de négociation collective ;

Principe 4 : L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;

Principe 5 :L'abolition effective du travail des enfants ; et

Principe 6 : L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Création & Image Paris croit en l'humain et en la diversification des effectifs qui fait sa force. Le personnel est recruté pour ses compétences uniquement sans tenir compte des origines, ni de religion et nous veillons à la parité homme/femme.

Nous avons poursuivi l'intégration de collaborateurs de nationalités étrangères et le recrutement de jeunes en contrat de professionnalisation.

La formation du personnel reste une priorité afin de donner à chacun sa chance d'évoluer et de s'épanouir.

Objectif 2013 :

-Maintenir le même taux des effectifs formés en 2012, soit 60% ayant suivi 2 jours de formation/an

Résultats 2013 :

Cette année a été marquée par des recrutements de personnes de formations récentes ainsi que la mise en place d'une nouvelle organisation, ce qui a reporté le programme de formation initialement prévu.

Objectifs 2014 :

-60% des effectifs ayant suivi 2 jours de formation/an

THEME 3 : ENVIRONNEMENT

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;

Principe 8 : A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;

Principe 9 : A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

L'objectif de Création & Image Paris est de réduire son impact sur l'environnement. Nous travaillons sur l'intégration systématique des aspects environnementaux dès la conception de nos produits et leurs prises en considération durant le cycle de vie.

Nous restons vigilants à l'utilisation du papier en privilégiant les impressions en noir et blanc et uniquement quand cela est nécessaire. Nous faisons récupérer nos cartouches vides par un organisme spécialisé.

Objectifs 2013 :

-Améliorer le taux du métrage des tissus certifiés OEKOTEX à 93 %

-Maintenir le taux de consommation de papier certifié PFC.

-Réduire l'indicateur consommation papier à 7 ramettes / personne en encourageant l'impression recto/verso, réutiliser le papier imprimé en papier brouillon ainsi que le tri papier.

This is our Communication on Progress on implementing the principles of the United Nations Global Compact and supporting broader UN goals

We welcome feedback on its contents

Résultats 2013 :

-Le taux du métrage des tissus certifiés OEKOTEX =94%

-Taux de consommation du papier certifié PCF = 100%

-Indicateur consommation papier = 8.5 ramettes /personne

-Réalisation d'un pré-diagnostic Eco-conception avec le concours de la CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE PARIS- ILE DE FRANCE.

Objectifs 2014 :

-Améliorer le taux de métrage des tissus certifiés OEKOTEX à 95%

-Continuer à réduire la consommation du papier et le recycler.

-Structurer la mise en place de l'Eco-conception et la généraliser pour l'ensemble des produits conçus.

-Trouver un emballage oxo-dégradable pour nos vêtements.

THEME 4 : LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots de vins.

Création & Image Paris est soumise aux législations françaises et internationales anti-corruption et ne tolère aucune forme de corruption .Le personnel est tenu d'avoir une attitude appropriée lors de ses contacts avec des fournisseurs ou clients.

Objectifs 2014 :

-Réaliser un code de conduite

-Formation du personnel commercial